

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19563 - 76ÈME ANNÉE

## La santé des Réunionnais moins importante que les profits d'une minorité

### Le reconfinement envisagé de la Guyane doit alerter La Réunion

**Le reconfinement envisagé en Guyane et l'idée d'une quarantaine à l'entrée en France pour les voyageurs venus de Mayotte sont autant de faits qui montrent la crainte de Paris de faire face à l'importation de cas de COVID-19 venus de ces deux territoires. C'est aussi la confirmation que le plus gros de l'épidémie n'est pas encore passé, comme le soulignait jeudi dernier l'Organisation mondiale de la santé.**

« Si le taux de reproduction demeure dans les jours à venir à un niveau élevé et que les signes d'une accélération de la circulation du virus se maintiennent, l'hypothèse d'un reconfinement de la Guyane devra être réexaminée », prévient Matignon dans un communiqué, ajoutant qu'Édouard Philippe a demandé à Annick Girardin, ministre des Outre-mer, de se rendre sur place demain mardi.

Selon les derniers chiffres communiqués dimanche, l'épidémie a progressé avec 278 cas supplémentaires en 24 heures, pour s'établir à 2.441 cas positifs au Covid-19 (dont 930 guéris), 97 patients hospitalisés et 14 en réanimation, pour six décès au total.

Ceci signifie que l'épidémie s'est installée en Guyane après le confinement. Auparavant, la Guyane faisait partie des départements peu touchés, mais la si-

tuation s'est brutalement aggravée ces dernières semaines. La proximité du Brésil n'y est sans doute pas étrangère. La Guyane partage en effet une longue frontière avec le deuxième pays le plus touché au monde par le COVID-19 après les Etats-Unis. Cette frontière traverse la jungle amazonienne. C'est aussi un lieu de passage pour des immigrés clandestins qui viennent travailler dans des mines d'or elles aussi clandestines.

#### Nouvelle quarantaine qui dérape

A La Réunion, l'actualité de ces derniers jours a été marquée par un nouveau dérapage lors d'une quarantaine à domicile. Selon une Réunionnaise rapatriée interrogée dans « le Quotidien » de samedi, les conditions de la quarantaine étaient fort peu contraignantes. Elle a ainsi indiqué n'avoir jamais été contactée pour savoir où elle se trouvait, et n'avait pas subi de test de dépistage à la fin de sa quarantaine. Elle était toujours en attente d'un rendez-vous.

Pour cette personne qui a eu l'honnêteté de mettre l'accent sur ce problème de santé publique, combien de voyageurs potentiellement contaminés par

le COVID-19 ont-ils pu se mêler à la population sans autre contrôle que la signature d'un document engageant à respecter une quarantaine à domicile d'au moins une semaine ?

Force est de constater que dans notre île, le nombre de cas augmente quasiment tous les jours en raison de la détection de cas importés parmi des personnes venues de France. Ceci rappelle que le virus continue de circuler dans ce pays avec chaque jour des nouveaux cas et des décès.

#### Les Réunionnais sont-ils des cobayes ?

Le reconfinement envisagé en Guyane et l'idée d'une quarantaine à l'entrée en France pour les voyageurs venus de Mayotte sont autant de faits qui montrent la crainte de Paris de faire face à l'importation de cas de COVID-19 venus de ces deux territoires. Ils rappellent également que rien n'est joué. Quand il était question de lever le confinement le mois dernier, qui aurait pu penser que la situation se serait aussi rapidement dégradée en Guyane ?

A La Réunion, la volonté de Réunionnais et des autorités est de relancer le trafic aérien en faisant monter la fréquence des vols entre la France et La

Réunion à 20 vols par semaine, et en laissant pour seule limite la capacité des avions en passager. Cela signifie que des milliers de personnes vont débarquer à La Réunion toutes les semaines. La dernière protection serait le test

obligatoire avant l'embarquement en France. Il reste à savoir si cette dernière barrière ne risque pas de sauter au nom de la défense des libertés individuelles. En effet, le lobby anti-quarantaine peut très bien exiger la

suppression de cette mesure de santé publique, au prétexte que de tels tests pourraient remettre en cause le secret médical.

*M.M.*

## Reporterre : « La Réunion renonce à finir l'absurde « nouvelle route du littoral » »

**Contrairement à un certain courant d'opinion à La Réunion, pour des médias en France, la cause est entendue : le projet pharaonique de Didier Robert ne sera jamais terminé. Cette analyse repose tout simplement sur les faits.**

Vue de France, la situation du chantier de la route en mer est simple : la soi-disant « nouvelle route du littoral » ne sera pas terminée. Ceci souligne qu'à la différence des arguments d'un certain courant d'opinion à La Réunion, la réalité finit par s'imposer. Voici un extrait de cet article : « Les travaux de la nouvelle route du littoral n'iront pas à leur terme : seule la première partie, quasiment achevée et construite sur pilotis en bordure du rivage, entrera en service fin 2021.

Ce gigantesque viaduc de 5,4 kilomètres relie Saint-Denis au lieu-dit La Grande Chaloupe. À partir de là, il était prévu que la route se poursuive, non plus sur pilotis, mais sur une digue adossée à la rive jusqu'à La Possession en direction du Port, poumon économique de l'île. Cette dernière partie de l'ouvrage promettait d'être monumentale avec une digue de 3 kilomètres de longueur, de 100 mètres de largeur et d'une dizaine de mètres de hauteur. Des millions de tonnes de roches massives à ancrer dans les fonds marins avec des ravages sur l'environnement facile à imaginer.

Pour l'édifier, Bouygues et Vinci n'avaient pas d'autre solution que de continuer à prélever des « andains », ces grosses pierres d'origine volcanique qui pullulent sur les terres agricoles. « Les champs de cannes sont ainsi « épierrés », mais la plupart du temps sans suffisamment de précautions, ce qui fait peser de graves menaces sur les terres agricoles », explique Jean-Lionel Vigna, de la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de la nature.

Le prélèvement des andains nécessaires à la construction de la route sur pilotis a déjà fragilisé 50 kilomètres de côte. Conséquence : en 2018, deux tempêtes tropicales d'importance pourtant moyenne, Berguitta et Fakir, ont provoqué des dégâts considérables : inondations, glissements de terrain, coulées de boues dévastatrices, cultures détruites, ainsi que, hélas, la mort de deux jeunes gens ensevelis sous leur maison.

L'abandon de la route sur digue est donc un immense soulagement. Désormais, la poursuite du chantier de la NRL va passer par la solution que préconisaient... les opposants politiques de Didier Robert. Une couleuvre qu'a dû avaler l'homme fort de la droite réunionnaise. »

### La réalité s'impose

La Région Réunion a annoncé un

chantier qui n'était pas prévu dans le projet initial de route en mer : un raccordement entre l'actuelle route du littoral et le viaduc construit par une multinationale du BTP. C'est un nouveau dépassement du coût prévu qui sera encore pris en charge intégralement par la Région Réunion.

Le prix d'une telle infrastructure en partie sur la mer se chiffre en dizaines de millions d'euros. Un tel investissement est fait pour durer, cela ne peut pas être du provisoire à moins que la vocation de la direction actuelle de la Région soit de jeter l'argent public dans la mer.

Il est donc clair que Didier Robert est contraint d'abandonner son projet pharaonique, d'autant plus que la Région Réunion a dû baisser son budget de près de 25 % pour éviter la mise sous tutelle de ses finances par l'État.

10 ans après la promesse irréaliste d'une route en mer sécurisée et livrée à l'heure où ses lignes sont écrites, chacun peut constater l'absence des milliers d'emplois promis et de l'infrastructure promise. En France, la réalité a fini par s'imposer au sujet de ce monumental gaspillage d'argent. Il est temps que la raison revienne aussi à La Réunion.

*M.M.*

## Edito

### Octroi de mer : Pas touche à l'EBE !

Il y a 6 ans, l'Union Européenne a accordé à la France jusqu'à fin 2020 pour supprimer l'octroi de mer, pour se conformer aux règles de l'OMC. Mais, Ô irresponsabilité de nos politiques, ce n'est que dans l'urgence et, donc, sans débat de fond, que des décisions seront prises à la dernière minute. Des décisions techniques ; alors que le sujet réclamerait une véritable et profonde réflexion politique.

Sollicités, les fiscalistes/économistes préconisent des solutions qui vont compenser la perte des recettes fiscales des collectivités locales tout en essayant d'éviter une inflation qui pénaliserait le pouvoir d'achat des ménages. Personne ne leur ayant demandé de voir au-delà. Ainsi, suggèrent-ils de remplacer l'octroi de mer par une hausse de la TVA ou de la CSG, voire des deux, à due équivalence du montant collecté jusqu'à lors. C'est techniquement faisable, suffisamment rapidement et facilement pour respecter le calendrier de fin d'année.

Mais, à ce jeu-là, ce sont les entreprises artisanales et industrielles locales qui vont en pâtir. Leur production étant placée sur le même plan économétrique que celui des importations, alors que ces dernières bénéficient d'économies d'échelles et de structures relatives à leur marché originel. C'est la sacralisation de l'économie de comptoir : les Réunionnais ne sont là que pour consommer ce que la France leur exporte (avec l'argent que la France leur distribue et que quelques privés majoritairement français transforment en dividendes). Pas la peine de se casser la tête à développer nos propres ressources : la France pourvoit.

Voilà la question politique qui apparaît : est-ce la vocation de notre île que de devenir un territoire improductif et de consommation pure ? Je ne saurai m'y résoudre. La nouvelle fiscalité devra également protéger l'excédent brut d'exploitation des entreprises réunionnaises.

*Philippe Yé-Chong-Tchi-Kan*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Nou lé présé : lé tan pou pran nout tan konm paré-t-il Lénine téi di

Mé zami si mi diré azot néna kékshoz mi gingn pa siporté. Sé koué ? Sé kan mi oi désèrtin apré fatig azot pou rotrov lo tan d'avan. Pou kosa mi di sa ? Pars mi di épi mi rodi, in pé la fé kroir anou lo tan d'après lo kovid, sar pa ditou parèye ké lo tan d'avan. Zot va dir amoin sé pa promyé foi mi di sa, é sa i amenn amoin ousa ? É zot sa i amenn azot ousa ?

Tousa i dépann sak ni vé pou nout péi, donk kosa ni vé pou La Rényon. Alor kosa ni vé pi pou La Rényon. Kosa ni vé pi ? Dabor inn l'ord néokolonyal – in paran lo kolbètism konm i di souvan dann nout zoinal. Lo néo kolonyalism l'amenn anou ousa ni lé zordi avèk nout maldévelopman, avèk nout shomaj, avèk la povreté, épi bann zinégalité pli pir ké sak nou la koni dopi touzour, avèk an plis bann zatak kont nout l'anvironeman, é anplis ké sa, d'ot ké nou pou gouvèrn nout péi.

Mi pans mon kamarad Lulu é kan li di : kisa i gouvèrn nout péi ? La pa nou pou vréman. Nou na poin lo pouvoir pou vréman sansa in pouvoir kassé an morso, in pouvoir par shikète é kan ni trouv in n'afèr bon pou nou ni kroiz dsi nout shomin in bann pozèr l'anspèk, in bann anpèshèr travaye konm i fo, in bann l'anpèshèr produire konm i fo, pou trap in dévlopman korèk pa sak ni oi dovan nout zyé isi La Rényon.

Alor médam é mésyé bann révèr lo tan d'avan i rovien, antansyon ! Antansyon si ni koné pa ousa ni vé alé ! lo tan nouvo la pa pou arivé pars in sharjèr d'lo la di ! Lo tan ansien lé pou rotourné avèk tout son bann tablatir é kosa ni sava fé si ni koné pa nou mèm sak ni vé ? Pou moin i fo ni pran lo tan pou konète sak ni vé pou nout péi, tout sak ni vé pou nout péi. San présipitasyon ! Demoun lé présé ?ébin alon pran nout tan konm Lénine téi di.

*Justin*